

Jour	Température (°C)	Pluie (mm)
MER 22	20 / 31	0 / 9
JEU 23	15 / 35	0 / 8
VEN 24	17 / 29	0 / 0
SAM 25	15 / 29	0 / 0
DIM 26	16 / 32	0 / 0
LUN 27	17 / 30	0 / 0

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

Le stade "début véraison" est atteint dans de nombreuses situations, Merlot, Syrah, Loin de l'oeil et les parcelles précoces de Fer servadou. La véraison est bien enclenchée sur les parcelles les plus précoces de Gamay et Duras. Les Mauzac sont encore au stade "fermeture de la grappe".

La "véraison" à environ quinze jours d'avance par rapport à l'année dernière.

Mi-véraison sur Gamay



DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière a été calme et sèche, le cumul des pluies n'a pas dépassé 2 mm sur l'ensemble des secteurs. Une dégradation orageuse semble s'annoncer, dans le courant de la semaine. Les températures sont estivales.

MILDIOU

Analyse de risque

Observations:

La situation évolue peu cette semaine, dans les témoins non traités comme au vignoble. Le mildiou est globalement bien maîtrisé, ponctuellement des symptômes sont présents sur les feuilles de l'extrémité des rameaux et quelques grappes peuvent être impactées.

Modélisation:

Aucune contamination épidémique n'a été modélisée depuis le 6 juillet, sauf sur le secteur de Gaillac le 10 juillet (pluie de 3mm). La pression exercée par le mildiou poursuit sa baisse en tous secteurs. Sur les secteurs de Senouillac, Gaillac, Rabastens et Cadalen, le cumul nécessaire à la modélisation de contaminations épidémiques est de 3 mm, il est de 8 mm sur le secteur de Cestayrols et de 25 mm sur les secteurs du Verdier et Cunac.

A ce jour aucun symptôme n'a pas été observé suite aux contaminations épidémiques du 10 juillet, sur le secteur de Gaillac.



Rot brun.

Préconisations

Une dégradation orageuse est annoncée pour cette semaine. A la "véraison", le risque de progression sur grappe diminue. Il est toutefois important de préserver l'état sanitaire du feuillage jusqu'aux vendanges. Soyez couverts, avant la pluie.

Produits de contact, strictement préventifs:

* Spécialités à base de cuivre: Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum).

Attention, aux applications à la véraison sur les cépages Sauvignon et Colombard (Thiol).

Systémiques strictement préventifs:

* Mildicut, Ysayo, Kenkio dissodium phosphonate /cyazofamide, 4,5L/ha (3 applications max)

* Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact biocontrôle

* Etonan, LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact biocontrôle

Sur taches déclarées

* Limocide, Prev-Am, huile essentielle d'orange, 1,6L/ha, (6 applications max). Ne pas dépasser 0,8% biocontrôle

Les doses indiquées sont les doses homologuées. **Attention aux délais avant récolte.**

Données optidose : 80% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir
Maintenir un feuillage sain.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Une progression des symptômes sur grappes est encore observée dans trois témoins non traités.

Au vignoble, quelques impacts récents sur grappes sont ponctuellement visibles. Globalement, le vignoble est sain.

**Analyse de risque:**

La surveillance peut être relâchée sur les parcelles ayant atteint le stade "véraison".

Sur les parcelles au stade "fermeture de la grappe" protégez jusqu'à la "véraison", avant les pluies orageuses.

Black-rot sur grappes

Préconisations

Une dégradation orageuse est annoncée. Soyez couverts sur les parcelles tardives, encore au stade "fermeture de la grappe".

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

A retenir

La véraison annonce la fin de la sensibilité des grappes.

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Une petite progression des symptômes sur grappes est signalée sur témoins non traités, les feuilles sont également impactées.

Au vignoble, de l'oïdium sur grappes est régulièrement observé.



Dégâts sur grappes

Préconisations

Restez vigilants jusqu'à la "véraison" sur les parcelles où vous constatez une sortie de symptômes.

Sur les parcelles saines, la protection peut être stoppée.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).*

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

* *Fluidosoufre pour poudrage, soufre, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée), (3 applications max).*

Les conditions actuelles sont propices à un poudrage. Toutefois attention au risque de brûlures.

En raison de la précocité de l'année, attention aux délais avant récolte.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

*Solution alternative en cours d'évaluation en curatif: *Vitisan, hydrogénocarbonate de potassium, 4kg/ha (6 applications max) + produit à bases de soufre 4 kg/ha.*

A retenir

Fin de la couverture sur les parcelles saines.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol de G2 est terminé. Des perforations sont visibles en tous secteurs.

Eulia: Capture des tous premiers papillons de la troisième génération.

Analyse de risque

La gestion de la G3 s'anticipe en effectuant un comptage des perforations en fin de G2.

Le seuil de nuisibilité est de 10 perforations pour 100 grappes.

(Avec la confusion, le seuil est de 5 perforations pour 100 grappes).



Eudemis+ perforations

Préconisations

Il est trop tard pour intervenir sur la G2 et trop tôt pour la G3.

Il est important de faire un comptage y compris sur les parcelles confusées.

La gestion de la G3 sera raisonnée en fonction du nombre de perforations dénombrées en fin de G2 (si le seuil de nuisibilité est atteint).

Pour les piègeurs, pensez à changer les capsules de phéromones.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Faites un comptage des perforations.

CICADELLE VERTE

Analyse de risque

Observations:

Le nombre de larves est en hausse, les populations sont parfois proche du seuil d'intervention. Des grillures sont signalées sur Gamay, Fer servadou, Syrah et Duras.



Grillures sur Fer servadou

Analyse de risque:

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Préconisations

Privilégier les traitements sur les parcelles sensibles aux grillures (Gamay, Fer servadou, Syrah et Duras).

* Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max), **CMR, ZNT 50m**

* Karaté zéon, Karate Xflow, lambda-cyhalothrine 0,125l/ha (2 applications max), **ZNT 50m**

* Decis protech, deltaméthrine 0,830L/ha (3 applications max)

* Vivatrine Ew, deltaméthrine 0,50L/ha (3 applications max)

* Uppercut, Trebon 30 EC, etofenprox, 0,3l/ha (1 application max), **ZNT 50m**

Attention aux délais avant récolte.

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

* Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications max)

* Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

A retenir

Population larvaire en hausse.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations:

Des pièges jaunes pour capturer les adultes ont été mis en place sur le vignoble, les captures ont débuté vers le 9 juillet.

Des symptômes sont visibles sur de nombreux secteurs.



Flavescence dorée sur Fer Servadou, juin 2020

Sur vos parcelles, coupez les pieds qui présentent des symptômes.

Préconisations

Le T1 et le T2 sont terminés. Pour le T3, les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF, entre le 22 juillet et le 5 août.

Le traitement est obligatoire sur les vignes mères, il est soumis à analyse de risque pour les autres parcelles. Les situations les plus à risque sont celles avec présence de pieds contaminés lors de la prospection 2019, les parcelles situées dans l'environnement proche de friches de vigne et celles à proximité de foyers détectés.

Les communes avec un foyer détecté lors de la prospection 2019 sont : Campagnac, Itzac, Vieux et Lisle sur Tarn.

* Mandarin pro, Country gold, esfenvalerate, 0,3L/ha (3 applications max). **Mention abeille**

* Klartan smart, Mavrik smart tau fluvalinate, 0,2L/ha (2 applications max), **ZNT50m. Mention abeille**

* Jokari, Flanker, acrinathrine 0.2L/ha (2 applications max), **CMR, ZNT50m**

* Karaté zéon, Karate Xflow, lambda-cyhalothrine 0,125l/ha (2 applications max), **ZNT50m**

* Decis protech, Vivatrine Ew, deltaméthrine 0,50L/ha (3 applications max)

* Uppercut, Trebon 30 EC, etofenprox, 0,3l/ha (1 application max), **ZNT 50m**

Attention aux délais avant récolte.

A retenir

T3: entre le 22 juillet et le 5 août.

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Les engrais verts, une solution pour réduire l'emploi des fertilisants

Un engrais vert est une plante cultivée pour améliorer la fertilité et l'activité biologique du sol. Les engrais verts sont une source d'éléments minéraux et se substituent aux apports de fertilisants.

Les intérêts

- Ils améliorent la fertilité minérale du sol. Les légumineuses contribuent à enrichir le sol en azote par fixation symbiotique de l'azote atmosphérique, la période de culture doit être supérieure à 50 jours.

Les crucifères sont capables d'utiliser des éléments comme la potasse qui se trouvent dans le sol sous forme insoluble. Par la suite, la destruction de l'engrais vert permettra de restituer les éléments minéraux sous forme assimilable pour la vigne.

Les engrais verts permettent également de limiter les phénomènes de lessivage par les pluies, en stockant les éléments minéraux pendant l'hiver et sont un moyen de réduire la migration des nitrates vers les cours d'eau.

- Ils participent à l'amélioration de la structure du sol. L'action mécanique des racines de l'engrais vert permet d'ameublir le sol de l'inter-rang jusqu'à 1,5m de profondeur et ainsi améliore la pénétration de l'eau et de l'air. Les exsudats racinaires et les micro-organismes de la rhizosphère du couvert végétal contribuent également à stabiliser les particules de terre.

- L'engrais vert est une source de matière organique, qui stimule l'activité biologique du sol. L'effet sur l'activité biologique est rapide et intense pendant leur croissance et surtout après enfouissement. L'humus formé permet d'entretenir le taux de matière organique du sol.

- Ils améliorent la capacité d'infiltration de l'eau et ainsi permettent de limiter le ruissellement et de lutter contre l'érosion.

**Choix des espèces :**

Le choix des espèces est important, il faut trouver le bon compromis entre la quantité de biomasse produite par le couvert et les restitutions en éléments minéraux.

Les graminées, par exemple, sont riches en cellulose et en lignine et produisent du carbone dit "lent". Par contre, les crucifères et les légumineuses produisent du carbone "rapide", elles sont riches en sucres qui se dégradent facilement. Les légumineuses sont, en plus, une source d'azote.

L'objectif est de trouver un équilibre entre carbone lent, rapide et l'azote. Afin de s'assurer que les micro-organismes puissent dégrader correctement la matière organique sans rentrer en concurrence avec la vigne, pour éviter le problème de "faim d'azote". Il faudrait donc associer les différentes familles d'engrais verts (graminées, crucifères et légumineuses).

Destruction des couverts : (voir VIGIVITI et VIGIVITI BIO n°1)

La restitution :

Les couverts végétaux sont bénéfiques pour le sol. Cependant, il n'est pas toujours facile d'estimer l'apport réel en minéraux.

Les membres d'Agriculture de Poitou-Charente ont mis au point une méthode d'estimation pour vous aider : Méthode d'Estimation des Restitutions potentielles par les Cultures Intermédiaires : M.E.R.C.I.

Vous pouvez retrouver la méthode sur :

<https://tarn.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/viticulture/documents-techniques/couvert-vegetaux/>

Pour la mettre en pratique, il vous suffit de mesurer la biomasse aérienne produite par votre couvert juste avant destruction. Pour ce faire, prélevez le couvert sur une placette de 1m² et réitérez la mesure 2 autres fois dans des secteurs représentatifs de la parcelle. Pour chaque placette, pesez les espèces séparément. Il ne vous reste plus qu'à entrer les résultats de vos mesures dans la méthode MERCI qui estime les quantités d'azote potentiellement disponibles. Il faut rester prudent sur les résultats car même avec un couvert, l'azote peut être lessivé. La restitution sera inférieure aux prévisions s'il n'y a pas de travail du sol (dégradation des résidus plus lente). La méthode est estimée fiable à plus ou moins 15 kg/ha d'azote. Aussi, il est conseillé d'arrondir à la dizaine ou à la quinzaine en-dessous pour éviter une sur-évaluation des restitutions.



DIVERS

Thrips: Dégâts signalés sur plantiers.



Apoplexies: Nombreux symptômes recensés sur le vignoble.



Présence de quelques cicadelles *Metcalfa pruinosa*.



Prochain bulletin le 28 juillet

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

